

Protection contre l'inflation

Stratégies en vedette

Compte tenu du fait que l'inflation pourrait persister, il est recommandable d'envisager l'ajout de participations à des catégories d'actif et à des stratégies qui peuvent contribuer à protéger un portefeuille contre les effets potentiellement nuisibles de l'inflation.

FNB Actions mondiales Infrastructures AGFiQ

- Dans un contexte d'inflation, les sociétés des secteurs des infrastructures et de l'immobilier ont généralement la possibilité de transférer les coûts accrus aux consommateurs finaux, et de bénéficier de revenus supérieurs.
- La stratégie utilise une approche systématique axée sur les facteurs, afin d'investir dans un univers élargi d'actions mondiales du domaine des infrastructures, y compris les infrastructures numériques et celles liées aux énergies renouvelables.

Convient aux	Investisseurs qui cherchent à améliorer la diversification d'un portefeuille et à obtenir des rendements potentiellement supérieurs.
Investit dans	Un univers élargi d'actions d'infrastructures mondiales sélectionnées au moyen d'un modèle sectoriel quantitatif multifactoriel.
Profil de risque	
Symbole au téléscripneur	QIF
CUSIP	00851N109
Bourse	NEO

Fonds équilibré de croissance mondial AGF

- Une solution équilibrée qui réunit le Fonds Sélect mondial AGF et le Fonds d'obligations à rendement global AGF.
- La stratégie procure une participation mondiale aux titres de sociétés innovantes et chefs de file mondiales et une stratégie sans contrainte de titres à revenu fixe, dans le cadre de laquelle les gestionnaires de portefeuille peuvent positionner le portefeuille de façon à mieux manœuvrer dans des conditions d'inflation.

Convient aux	Investisseurs qui cherchent à obtenir des rendements potentiels supérieurs avec un risque modéré grâce à une combinaison de placements axés sur la croissance et le revenu.
Investit dans	Des actions diversifiées à l'échelle mondiale, qui visent à enregistrer une croissance supérieure, de même que des obligations et des trésoreries.
Profil de risque	

CODES DU FONDS

Série		OPC	F	Q	W
		FA			
Fonds	\$CAN	784	822	1251	1424
	\$US	484	882	-	-

Fonds d'obligations à rendement global AGF

- Le mandat polyvalent de la stratégie permet à l'équipe d'investir n'importe où de façon tactique et de rechercher surtout les occasions les plus attrayantes en matière de titres à revenu fixe, à l'échelle mondiale.
- L'équipe de gestion de portefeuille dispose de la souplesse voulue pour adapter la duration au sein du portefeuille, en fonction des perspectives quant aux taux d'intérêt, et d'affecter des actifs à des TIPS, à des obligations convertibles, à des titres de créance à rendement élevé, à des obligations des marchés émergents et à des lingots d'or.
- Le FNB Obligations Occasions mondiales AGF (symbole au téléscripneur : AGLB) est également disponible. Le FNB AGLB suit une approche d'investissement semblable et offre une exposition comparable aux titres à revenu fixe.

Convient aux	Investisseurs qui recherchent un rendement obligataire maximum.
Investit dans	Les occasions les plus attrayantes que recèlent les pays, les obligations de sociétés, les secteurs et les devises sur les marchés mondiaux.
Profil de risque	

CODES DU FONDS

Série		OPC	F	FV	Q	W
		FA				
Fonds	\$CAN	792	824	-	1211	1421
	\$US	492	724	-	-	-
Série V	\$CAN	3037	-	-	-	-
Catégorie	\$CAN	4089	5034	2513	1248	1420
Série V	\$CAN	3038	-	-	-	-

Fonds É.-U. petite et moyenne capitalisation AGF

- Une économie en reprise peut stimuler les petites entreprises qui, en général, peuvent aussi s'adapter rapidement à l'inflation au moyen d'une hausse des prix.
- L'équipe de gestion du portefeuille cible les sociétés innovantes et utilise une méthode ascendante qui examine les revenus et la rentabilité des sociétés, de même que la qualité des bénéficiaires et le potentiel de croissance.

FUNDGRADE A+®
ATTEINT POUR L'ANNÉE 2021

Convient aux	Investisseurs à la recherche du potentiel de croissance des titres de petites et moyennes capitalisations.
Investit dans	Des sociétés dominantes de croissance du plus important marché au monde.
Profil de risque	

CODES DU FONDS

Série		OPC	F	Q	W
		FA			
Fonds	\$CAN	789	807	1238	1434
	\$US	489	707	-	-

Pour en savoir plus, communiquez avec votre conseiller financier ou visitez le site AGF.com.

À L'USAGE DES CONSEILLERS AUPRÈS DES INVESTISSEURS.

L'admissibilité et le maintien de participation au programme de tarifs préférentiels d'AGF requièrent un investissement minimal de la part d'un ménage (il peut s'agir d'un seul investisseur), conformément aux règles suivantes : i) un actif minimal de 100 000 \$ dans un fonds commun de placement admissible, ou ii) un actif minimal de la part d'un ménage de 250 000 \$ dans plusieurs fonds admissibles, en fonction de la valeur comptable ou de la valeur marchande, selon le montant le plus élevé. Toutes les réductions de frais de gestion applicables dans le cadre du programme de tarifs préférentiels sont accordées à la discrétion d'AGF et sont assujetties à un certain nombre de facteurs, y compris la taille et la nature de l'investissement, de même que les frais imputés par le fonds ou la série dont il est question. AGF détermine, à sa discrétion, les séries et les fonds admissibles qui peuvent changer de temps en temps, s'il y a lieu. Les réductions par tranche d'actif s'appliquent seulement aux montants en dollars mis en commun dans chaque tranche.

La distribution annuelle cible est établie en fonction de la valeur liquidative du fonds ou du portefeuille le dernier jour ouvrable de l'année précédente et peut changer en tout temps. Les distributions mensuelles à l'égard des titres des séries T et V peuvent habituellement constituer un remboursement de capital à condition qu'il existe suffisamment de capital attribuable à la série visée. Il ne faut pas confondre le versement de distributions avec le rendement du fonds, le taux de rendement ou le rendement en revenu. Si les distributions sont plus élevées que le rendement du fonds, votre investissement initial diminuera. Les distributions versées dans le cadre des gains en capital réalisés par un fonds, ainsi que les revenus et les dividendes touchés, sont imposables entre vos mains dans l'année où ils sont versés. Le prix de base rajusté sera diminué du montant des remboursements de capital. Si le prix de base rajusté tombe au-dessous de zéro, vous devrez payer l'impôt sur les gains en capital sur le montant au-dessous de zéro.

Le présent document est destiné aux conseillers et vise à les aider à déterminer quels investissements conviennent le mieux aux investisseurs. Tout investisseur devrait consulter son conseiller pour déterminer quels investissements conviennent le mieux selon son portefeuille de placements et ses objectifs personnels à cet égard. Des commissions de vente, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais peuvent être reliés aux fonds communs de placement. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les fonds de placement ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et le rendement antérieur ne se reproduira pas nécessairement.

Vous ne pouvez acheter des titres de série F aux termes du prospectus simplifié que par l'entremise de votre courtier inscrit qu'AGF a autorisé à offrir de tels titres.

La note FundGrade A+® est utilisée avec la permission de Fundata Canada Inc., tous droits réservés. Les Trophées annuels FundGrade A+® qui distinguent la « crème de la crème » des fonds d'investissement canadiens, sont remis par Fundata Canada Inc. Le calcul de la note FundGrade A+® complémentaire de la notation mensuelle FundGrade, est déterminé à la fin de chaque année civile. Le système de notation FundGrade évalue les fonds en fonction de leur rendement ajusté au risque, mesuré par le ratio de Sharpe, le ratio de Sortino et le ratio d'information. Le résultat pour chaque ratio est calculé individuellement, sur des périodes de 2 à 10 ans. Les résultats sont alors équilibrés en calculant une note mensuelle FundGrade. Les notes FundGrade sont réparties en cinq tranches qui vont de « A » (performance supérieure) à « E » (performance inférieure). Ainsi, 10 % des fonds gagnent la note A, 20 % des fonds obtiennent la note B, 40 % des fonds reçoivent la note C, 20 % des fonds recueillent la note D et 10 % des fonds reçoivent la note E. Tous les fonds éligibles doivent avoir reçu une note mensuelle FundGrade au cours de l'année précédente. La note FundGrade A+® utilise un calcul dans le style de « moyenne pondérée cumulative » (MPC). Les notes mensuelles FundGrade de « A » à « E » reçoivent des notations allant respectivement de 4 à 0. Le résultat moyen d'un fonds- détermine son MPC. Tout fonds possédant un MPC supérieur ou égal à 3,5 reçoit la note A+. Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site Web www.FundGradeAwards.com. Même si Fundata fait de son mieux pour s'assurer de la fiabilité et de la précision des données contenues dans la présente, l'exactitude de ces dernières n'est pas garantie par Fundata.

Le Fonds É.-U. petite et moyenne capitalisation AGF a remporté un prix dans la catégorie « Actions de sociétés américaines à petite et moyenne capitalisation » du CIFSC (Canadian Investment Funds Standards Committee), parmi 142 fonds. La période d'évaluation de FundGrade A+ a débuté le 31 janvier 2012 et s'est terminée le 31 décembre 2021.

^{MD} Le logo « AGF » est une marque déposée de La Société de Gestion AGF Limitée et est utilisé aux termes de licences. Date de publication : le 10 juin 2022.